



# Conseil économique et social

Distr. générale  
11 novembre 2013  
Français  
Original : anglais

## Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2014

21-30 janvier et 7 février 2014

### Rapports quadriennaux pour la période 2009-2012 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

#### Note du Secrétaire général

#### Additif

## Table des matières

	<i>Page</i>
1. National Association of Realtors . . . . .	3
2. National Board of Catholic Women of England and Wales . . . . .	5
3. Conseil national des femmes du Canada . . . . .	5
4. Conseil national des femmes de Malte . . . . .	7
5. National Council on Family Relations . . . . .	8
6. Union nationale des juristes de Cuba . . . . .	9
7. Association des femmes autochtones du Canada . . . . .	10
8. Netherlands Association of Women's Interests, Women's Work and Equal Citizenship . . . . .	12
9. Humanité Nouvelle . . . . .	13
10. Nigerian Institute of Homeopathy . . . . .	15
11. Non-violence International . . . . .	17
12. Nour Foundation . . . . .	18



13.	La Fondation Novartis pour un développement durable. . . . .	19
14.	Open City International Foundation. . . . .	21
15.	Open Society Institute. . . . .	22

## **1. National Association of Realtors**

### **Statut consultatif spécial accordé en 1989**

#### **Introduction**

National Association of Realtors est la plus grande association professionnelle des États-Unis d'Amérique et compte un million de membres travaillant dans le secteur de l'immobilier.

#### **Buts et objectifs**

L'organisation est le principal défenseur des droits à la propriété, à l'exploitation et au transfert des biens immobiliers. Elle tend à promouvoir le développement professionnel, la recherche et l'échange d'informations entre les membres, y compris le public et le Gouvernement, aux fins de préserver le principe de libre entreprise et le droit de posséder, d'utiliser et de transférer des biens immobiliers.

#### **Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement notable.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Le soutien de l'organisation au Conseil économique et social et aux Nations Unies se matérialise en grande partie par et/ou à travers l'appui à diverses organisations étroitement liées et/ou créées par l'organisation, telles que International Housing Coalition, International Real Property Foundation et Leonard P. Reaume Memorial Foundation. Ces groupes appuient les objectifs des Nations Unies, les résolutions adoptées par l'Assemblée générale sur les questions d'habitat, d'aménagement urbain, de droits de propriété, de politique et de financement du logement. L'organisation a plaidé avec succès auprès du Congrès des États-Unis pour l'octroi de contributions volontaires au Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et le financement des programmes d'hydraulique à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement. L'organisation soutient les objectifs pertinents des Nations Unies depuis 1976, lorsqu'elle a participé à la première Conférence des Nations Unies sur les établissements humains. Dans les années qui ont suivi, elle a appuyé la stratégie des Nations Unies en matière de logement et témoigné en sa faveur devant le Congrès des États-Unis, développant ainsi des relations étroites avec ONU-Habitat.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé aux réunions suivantes :

- a) Le cinquième Forum urbain mondial, organisé en mars 2010 à Rio de Janeiro (Brésil), au cours duquel elle a apporté son soutien administratif et financier au parrainage de deux sessions de mise en réseau sur les thèmes « Assainissement des taudis : une opportunité de développement » et « Dysfonctionnement des marchés de l'immobilier : un défi de développement »;
- b) Le sixième Forum urbain mondial organisé en septembre à Naples (Italie).

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

En 2011, International Housing Coalition, avec le soutien de Reaume Foundation (une organisation à but non lucratif dédiée à la promotion de l'éducation) a coparrainé la compétition en matière de recherche sur la pauvreté entre les étudiants, axée sur la réduction de la pauvreté urbaine. Les étudiants diplômés du monde entier ont présenté des travaux sur les sujets relatifs aux marchés immobiliers, à la santé ou à la sécurité alimentaire. En raison du succès de la compétition, elle est maintenant un événement annuel, et de nouveaux thèmes sont choisis chaque année, un accent particulier étant mis sur la pauvreté urbaine. En mars 2011, en collaboration avec International Housing Coalition et le ministère du Logement et de l'Urbanisme des États-Unis, l'organisation a tenu une table-ronde avec le Directeur exécutif de l'ONU-Habitat.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Dans le cadre du débat de haut niveau et de l'examen ministériel annuel du Conseil économique et social, l'organisation a soumis une déclaration écrite en 2012 sur les effets positifs que peuvent avoir les droits de propriété sur les objectifs d'élimination de la pauvreté, la promotion de l'équité et la stimulation d'une croissance économique durable. L'organisation a pris part à cette réunion et s'était préparée à des interventions orales.

### **Informations supplémentaires**

Son action spécifique en faveur de l'adoption des lois au Congrès de 2009 à 2012 comprend :

a) L'appui à la révision de la loi sur l'aide à l'étranger de 1961 régissant l'ensemble des programmes d'aide des États-Unis. L'organisation a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de deux projets de loi : La loi sur l'aide à l'étranger de 2010 et celle de 2011 qui a remplacé la loi sur les partenariats mondiaux;

b) L'organisation s'est exprimée en faveur de l'adoption par le Congrès d'une loi relative aux questions d'urbanisation et des taudis. Elle s'est très clairement prononcée en faveur de la loi « Shelter, Land and Urban Management (SLUM) » de 2009. L'organisation et International Housing Coalition ont également soutenu l'adoption de la loi Paul Simon « Eau pour le monde », une loi qui complète la précédente loi Paul Simon « Eau pour les pauvres » de 2005, les deux lois prévoyant des financements pour des projets d'hydraulique et d'assainissement en faveur des pauvres des villes;

c) L'organisation a continué de plaider devant le Congrès en faveur du maintien du financement de l'aide à l'étranger et contre des réductions disproportionnées du budget de l'agence de développement international des États-Unis (USAID).

## **2. National Board of Catholic Women of England and Wales**

### **Statut consultatif spécial accordé en 2001**

#### **Introduction**

National Board of Catholic Women of England and Wales a poursuivi son travail au plan national et international visant l'amélioration de la condition des femmes.

#### **Buts et objectifs**

L'organisation est un forum permettant aux femmes catholiques d'échanger leurs points de vue et préoccupations. Elle défend activement la présence, la participation et la responsabilisation des femmes catholiques dans l'Église et la société. Elle intervient aux niveaux national et international dans la lutte contre les discriminations et la défense des droits de la femme. C'est une association œcuménique qui accueille des femmes d'autres croyances et des groupes laïcs.

#### **Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement notable.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Aucune activité à signaler.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé à la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, organisée du 2 au 13 mars 2009 à New York et a soumis une déclaration écrite à Caritas International.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune activité à signaler.

#### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Aucune activité à signaler.

#### **Informations supplémentaires**

Aucune information supplémentaire à présenter.

## **3. Conseil national des femmes du Canada**

### **Statut consultatif spécial accordé en 1997**

#### **Introduction**

Le Conseil national des femmes du Canada a été créé en 1893. L'organisation compte des membres dans l'ensemble du Canada et est membre du Conseil international des femmes.

### **Buts et objectifs**

La mission de l'organisation est de permettre à toutes les femmes de travailler ensemble à l'amélioration de la qualité de la vie des femmes, des familles et de la société, par l'intermédiaire d'un forum d'organisations et de particuliers. L'organisation travaille à l'amélioration des conditions de vie des femmes, des familles et des communautés.

### **Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement notable.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

La principale contribution de l'organisation a été sa présence et sa participation à la Commission de la condition de la femme. Elle a envoyé une délégation à toutes les quatre sessions annuelles de 2009 à 2012 et a produit un blog pour la cinquante-quatrième, la cinquante-cinquième et la cinquante-sixième sessions de la Commission en 2010, 2011 et 2012. Les blogs ont été un important moyen de partage d'information avant, pendant et après les sessions de la Commission. Des articles accompagnés de photos ont été préparés pendant cette période pour les bulletins d'informations de l'organisation.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a pris part aux cinquante-troisième, cinquante-quatrième, cinquante-cinquième et cinquante-sixième sessions de la Commission de la condition de la femme organisées à New York, respectivement en mars 2009, mars 2010, mars 2011 et mars 2012.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation a suivi la Campagne mondiale de réforme des structures en faveur de l'égalité des sexes, qui défendait depuis cinq ans la création de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). Elle a soutenu le renforcement du dispositif relatif à la problématique homme-femme.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a pris les initiatives suivantes :

a) Objectifs n<sup>o</sup> 1. L'organisation a travaillé à une sensibilisation accrue à la situation à laquelle font face les peuples autochtones du Canada, leur manque de logement adéquat, d'eau non polluée, d'éducation de base, de services de santé et leurs conditions de vie déprimantes. Une résolution a été adoptée en 2009 qui constitue la base d'un rapport intitulé « Besoin urgent et critique pour la fourniture de logements et d'infrastructures sûres et adéquates aux populations autochtones ». L'organisation a également approuvé une politique nationale de sécurité alimentaire;

b) Objectifs n<sup>os</sup> 4 et 5. En 2012, l'organisation a approuvé une politique d'aide au développement à l'étranger et de services de santé en matière de sexualité et de procréation;

c) Objectif n° 7. En 2009, l'organisation a approuvé une politique recommandant l'arrêt de la production irresponsable d'huile à partir de sables asphaltiques au Canada.

#### **4. Conseil national des femmes de Malte**

##### **Statut consultatif spécial accordé en 2005**

##### **Introduction**

Le Conseil national des femmes de Malte est une organisation bénévole ouverte à toutes les femmes travaillant avec des organisations affiliées dans leur pays à l'amélioration des vies et des débouchés pour les femmes. L'organisation inscrit son travail dans le cadre du programme d'action de l'ONU pour les femmes et collabore avec des associations de femmes en Europe et dans le reste du monde, par l'intermédiaire du Conseil international des femmes et du Commonwealth Women's Network.

##### **Buts et objectifs**

Les objectifs de l'organisation sont l'amélioration de la qualité de vie de tous, la promotion de l'égalité de chances pour les femmes, la fin des discriminations contre les femmes; le partage d'informations et d'idées, la formulation de politiques, l'éducation et la promotion de la participation efficace des femmes à la prise de décisions.

##### **Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement notable.

##### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation a participé à la cinquante-troisième et à la cinquante-cinquième sessions de la Commission de la condition de la femme en 2009 et a produit des rapports à l'intention des organisations affiliées à Malte et a adopté des résolutions de politique incitant à une action liée au programme d'action de la Commission aux fins de présentation au Gouvernement de Malte. Les rapports sur les sessions de la Commission et les développements sont publiés dans le bulletin d'informations de l'organisation à l'intention des membres et des entités affiliées. L'organisation a appuyé le travail de la Commission de la condition de la femme, y compris les aspects relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux questions découlant de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, par le biais a) de résolutions sur les politiques ratifiées aux assemblées générales de l'organisation, b) de séminaires organisés au plan national par l'organisation et c) de la présentation de documents et de rapports au Gouvernement en réaction aux événements ou aux documents de consultation du gouvernement.

##### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Il n'est fait mention d'aucune à l'exception des sessions de la Commission de la condition de la femme mentionnées ci-dessus.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune activité à signaler.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Aucune activité à signaler.

### **Informations supplémentaires**

L'organisation a coopéré pleinement et a participé à des réunions aux côtés d'autres organisations de femmes en Europe, notamment du Comité économique et social européen, du Centre européen du Conseil international des femmes et du Lobby européen des femmes ainsi qu'aux réunions du Conseil international des femmes, des chefs de gouvernement du Commonwealth et des ministres de la Femme du Commonwealth.

## **5. National Council on Family Relations**

### **Statut consultatif spécial accordé en 2005**

#### **Introduction**

National Council on Family Relations est la première organisation professionnelle pour la compréhension multidisciplinaire des familles. Fondée en 1938, l'organisation compte 3 500 membres qui sont des chercheurs sur les questions de la famille, des éducateurs et des praticiens de nombreux pays. L'organisation publie trois revues académiques, *Journal of Marriage and Family*, *Family Relations: Interdisciplinary Journal of Applied Family Studies* et *Journal of Family Theory & Review*. L'organisation tient une conférence annuelle à laquelle participent 1 000 membres. Elle confère également une qualification professionnelle dans le domaine de la préparation à la vie familiale : l'éducateur certifié en matière de vie familiale.

#### **Buts et objectifs**

La mission de l'organisation est de fournir aux chercheurs sur la famille, aux éducateurs et aux praticiens un forum pour l'acquisition et l'échange des connaissances sur la famille et les relations familiales, ainsi que d'établir des normes professionnelles et de promouvoir le bien-être de la famille.

#### **Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement notable.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation soutient les activités des Nations Unies de deux manières : a) par la participation de ses représentants et b) par la publication des activités des Nations Unies.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a présenté un article intitulé « Bonnes pratiques en matière d'élaboration de politiques familiales, mise en œuvre et évaluation » lors de la réunion du Groupe d'experts qui avait pour thème « Bonnes pratiques dans le domaine des politiques de la famille : enseignements tirés de l'élaboration, du suivi et de la mise en œuvre des politiques » organisé par la Division des politiques sociales et du développement social du Département des affaires économiques et sociales, du 15 au 17 mai 2012 à New York. La réunion a été convoquée dans le cadre de la préparation du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2014. Le principal objectif de la réunion était de présenter aux États membres et aux autres parties prenantes des opinions et des recommandations d'experts en matière de bonnes pratiques dans les politiques de la famille, de mise en œuvre et d'évaluation.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune activité à signaler.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a tenu sa conférence annuelle en novembre 2012 à Phœnix, dans l'Arizona aux États-Unis d'Amérique sur le thème « Familles et santé ». Des centaines d'exposés ont été présentés et des séances de présentation par affiches ont été organisées à la conférence, un grand nombre d'entre elles s'inscrivant dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

## **6. Union nationale des juristes de Cuba**

### **Statut consultatif spécial accordé en 1997**

#### **Introduction**

L'Union nationale des juristes de Cuba est une organisation non gouvernementale, à but non lucratif et autofinancée qui regroupe des praticiens du droit ayant un profil scientifique, professionnel et académique. Elle a été créée le 8 juin 1977 en vertu de l'article 7 de la Constitution de Cuba. L'organisation compte plus 16 000 membres bénévoles à travers le pays et qui respectent son code de déontologie ainsi que ses règles et règlements.

#### **Buts et objectifs**

Le principal objectif de l'organisation est de contribuer à l'épanouissement scientifique, technique et professionnel de ses membres.

#### **Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement notable.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation a participé aux consultations entre le ministère des Affaires étrangères et les membres de la société civile cubaine en vue de la préparation des

rapports nationaux relatifs au respect des obligations juridiques internationales et des traités internationaux sur les droits de l'homme signés par Cuba. Elle a également fait des contributions écrites et pris part au travail des organes conventionnels des droits de l'homme. Elle a accueilli des responsables des Nations Unies et de ses agences au cours de leurs séjours à Cuba pendant la période couverte par le rapport et avec lesquels elle a préparé des séminaires, des réunions, des discussions de tables rondes, des formations sanctionnées par un diplôme et des modules pour examen des documents appartenant à ces entités. Par exemple, l'organisation a participé et a organisé des réunions avec le bureau régional du Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR), dont de nombreux séminaires et une formation sanctionnée par un diplôme sur les réfugiés.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé aux cinquante-quatrième et cinquante-sixième sessions de la Commission de la condition de la femme organisées au Siège des Nations Unies à New York en 2010 et en 2012 respectivement.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

En coopération avec les Nations Unies et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'organisation a élaboré un projet de numérisation des bibliothèques juridiques virtuelles mis en œuvre dans ses propres bureaux et ses délégations provinciales à travers le territoire cubain. Des actions importantes ont commencé en 2011, en coopération avec de nombreux organismes des Nations Unies, dans le domaine du genre et du droit, basées pour la plupart sur la formation des membres de la communauté juridique cubaine et sur la diffusion des questions relatives à l'éducation du public en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds des Nations Unies pour la population.

#### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a contribué à la réalisation du troisième objectif du Millénaire pour le développement travers la formation des praticiens du droit et des efforts en matière d'éducation du public.

### **7. Association des femmes autochtones du Canada**

#### **Statut consultatif spécial accordé en 2005**

##### **Introduction**

L'Association des femmes autochtones du Canada s'emploie à promouvoir le bien-être des femmes et filles autochtones ainsi que de leurs familles et de leurs communautés, par l'activisme, l'analyse des politiques et le plaidoyer. Elle a été créée en 1974 et elle est l'organisation nationale reconnue des autochtones dont le but est de représenter les femmes autochtones du Canada et de parler en leur nom. Elle est dirigée par une présidente nationale élue. Elle a un personnel de 25 membres, une directrice générale et cinq directrices qui sont responsables des départements chargés de l'éducation, de l'emploi, de l'environnement, de la santé,

des droits humains et des questions internationales et de la prévention de la violence, y compris les cas de disparition et d'assassinat des femmes et filles autochtones.

### **Buts et objectifs**

L'organisation a pour objectif commun d'améliorer, de promouvoir et de favoriser le bien-être social, économique, culturel et politique des femmes des Premières nations et des nations métisses au sein de leur communauté et de la société canadienne. En tant qu'organisation nationale représentant les femmes autochtones depuis 1974, elle a pour mission de parvenir à l'égalité pour toutes les femmes autochtones du Canada. Elle est activement impliquée avec des organisations partenaires à travers le monde, y compris les Nations Unies, à la réalisation de cet objectif et à la cessation de la discrimination contre les femmes autochtones.

### **Changements à signaler**

L'organisation a connu des réductions importantes des ressources financières (100 %) de son département santé et elle n'a reçu aucun financement de l'État depuis 2010 au titre de son action de sensibilisation ou du travail sur les bases de données qui affichent des taux élevés de disparition ou d'assassinat de femmes et de filles autochtones.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation est activement engagée avec des organisations partenaires à travers le monde pour la promotion internationale de ses objectifs communs, la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et le travail du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Elle accueille favorablement les opportunités de partager, de soutenir et d'apprendre des populations autochtones à travers le monde. L'organisation produit des fiches d'informations, des articles de synthèse, des communiqués de presses, des déclarations et des déclarations conjointes avec ses partenaires et des rapports officiels.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation participe actuellement aux sessions du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale; le Comité pour l'élimination de la discrimination contre les femmes, l'Instance permanente sur les questions autochtones; le Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, la Commission de la condition de la femme; l'examen périodique universelle du Conseil des droits de l'homme et les réunions préparatoires de la Conférence mondiale des populations autochtones qui devra se tenir en 2014.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation a travaillé en collaboration avec les membres des organismes des Nations Unies en vue de mettre un terme aux discriminations contre les peuples autochtones de l'hémisphère nord et de leur accorder les mêmes droits humains fondamentaux que ceux dont jouit le reste de la population de la région. Elle a ratifié de nombreux documents sur les droits des autochtones, et essaie d'utiliser la

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones comme modèle pour toutes les résolutions et tous les cadres d'action tels qu'ils sont enchâssés dans ses résultats et ses politiques.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation travaille dans le cadre de ses associations provinciales et territoriales membres et avec ses organisations partenaires de défense des droits de l'homme à l'élaboration de documents sur l'éducation du public pour les ateliers, pour le site internet et pour distribution au sein de ses organisations mères qui soutiennent les objectifs du Millénaire pour le développement.

## **8. Netherlands Association of Women's Interests, Women's Work and Equal Citizenship**

### **Statut consultatif spécial accordé en 2001**

#### **Introduction**

Netherlands Association for Women's Interests, Women's Work and Equal Citizenship a été fondée en 1894 en tant qu'organisation en faveur du droit de vote des femmes. Elle est affiliée à l'Alliance internationale des femmes qu'elle a cofondée en 1904.

#### **Buts et objectifs**

Aujourd'hui l'organisation favorise l'égalité de pouvoir et d'influence des hommes et des femmes dans la prise de décisions dans tous les domaines de la société, pour la construction de leur propre avenir, l'avenir de la société et le respect des droits des femmes. Elle rédige et appuie des pétitions en faveur des droits des femmes au plan national et international. Ses membres participent à des débats publics, coopèrent avec d'autres organisations de femmes et tiennent des réunions de sensibilisation sur les préjugés, les traditions et les pratiques qui perpétuent la répartition inégale du pouvoir, des droits, des opportunités et des responsabilités entre les hommes et les femmes.

#### **Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement notable.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation s'emploie à organiser des réunions, des actions de lobbying et des débats publics, en diffusant et en actualisant les connaissances et l'utilisation des traités sur les droits de l'homme, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. À travers son site, elle diffuse les informations relatives aux activités des Nations Unies.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a pris part aux travaux de la Commission de la condition de la femme à New York en 2009, 2010, 2011 et 2012, au cours desquels elle a organisé des manifestations parallèles. Il s'agissait entre autres d'événements relatifs à la

santé mentale en 2009, à la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité en 2010 et sur les barrières physiques à l'éducation des filles en 2011.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

En 2009, l'organisation a participé à la préparation d'un rapport parallèle et d'une réunion sur la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. En 2012, elle a pris part aux discussions sur de nouveaux modèles pour une cinquième conférence mondiale sur les femmes au Qatar en 2015.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Aucune activité à signaler.

## **9. Humanité nouvelle**

### **Statut consultatif général accordé en 1987**

#### **Introduction**

Humanité Nouvelle est une ONG internationale présente dans plus de 100 pays dans le monde. Elle représente les activités des Mouvements des Focolari aux Nations Unies. Ses principaux champs d'action sont : i) dans le développement humain et social : l'environnement, la santé, l'éducation, les sports, la communication et le dialogue culturel et interreligieux; et ii) dans les droits de l'homme : le droit au développement, les droits de l'homme et la solidarité internationale, le droit à l'éducation et la promotion de la culture de la paix et le soutien à la jeunesse.

#### **Buts et objectifs**

L'organisation entend contribuer à l'unité de la famille humaine, dans le plein respect des identités individuelles de tous ses membres et la promotion de la fraternité universelle, comme le proclame la Déclaration universelle des droits de l'homme.

#### **Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement notable.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Afin de contribuer au programme de développement du Conseil économique et social, l'organisation favorise des initiatives concrètes dans divers secteurs de la société, notamment l'éducation, la famille, les sports, les communications, la politique, les droits de l'homme, le dialogue interculturel et interreligieux et les projets de développement économique et social à travers ses organisations partenaires. Elle appuie l'éducation et les initiatives des jeunes.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé aux réunions suivantes :

a) La deuxième session du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, du 26 au 30 janvier 2009 à Genève;

b) Une réunion de l'Équipe spéciale de haut niveau sur le droit au développement, du 1<sup>er</sup> au 9 avril 2009 à Genève, au cours de laquelle elle a soumis une déclaration écrite;

c) La douzième session du Conseil des droits de l'homme, organisée du 14 septembre au 2 octobre 2009, au cours de laquelle elle a soumis une déclaration écrite et a fait une intervention orale au cours du dialogue relatif au rapport de l'Expert indépendant sur les droits de l'homme et la solidarité internationale;

d) La quatrième session du Comité consultatif des droits de l'homme, organisée du 25 au 29 janvier 2010 à Genève, au cours de laquelle elle a fait une intervention;

e) La onzième session du Groupe de travail sur le droit au développement, organisée du 26 au 30 avril 2010 à Genève, au cours de laquelle elle a soumis une déclaration écrite;

f) La quinzième session de la Session du Conseil des droits de l'homme, organisée du 13 septembre au 1<sup>er</sup> octobre à Genève, au cours de laquelle elle a organisé un événement parallèle et soumis une déclaration écrite;

g) La consultation ouverte du Département des affaires économiques et sociales, au cours de laquelle elle a soumis une déclaration écrite, le 14 décembre 2010;

h) La dix-septième session du Conseil des droits de l'homme, au cours de laquelle elle a organisé un événement parallèle, le 3 juin à Genève;

i) La dix-huitième session du Conseil des droits de l'homme, au cours de laquelle elle a organisé un événement parallèle sur la solidarité internationale, le développement et les objectifs du Millénaire pour le développement, le 14 septembre 2011 à Genève;

j) La quinzième session de la Commission du développement social, du 1<sup>er</sup> au 10 février 2012 à New York, au cours de laquelle elle a organisé un événement parallèle et soumis une déclaration écrite;

k) La dix-septième session du Conseil des droits de l'homme, au cours de laquelle elle a organisé un événement parallèle, le 17 juin 2012 à Genève;

l) La Conférence des Nations Unies sur le développement durable, du 20 au 22 juin 2012, à Rio de Janeiro (Brésil), au cours de laquelle elle a pris part à une table ronde sur les problèmes environnementaux;

m) La vingt-et-unième session du Conseil des droits de l'homme, au cours de laquelle elle a organisé une manifestation parallèle, le 15 juin 2012 à Genève.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

En novembre 2011, à la trente-sixième session de la Conférence générale de l'UNESCO l'organisation a été reconnue comme une ONG partenaire officielle. Elle

collabore avec l'UNESCO à la promotion du dialogue interculturel et interreligieux, de l'éducation à la paix et à la solidarité internationale et du développement économique et social, notamment en Afrique.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a contribué aux objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que suit :

- a) Objectif n° 1 : 25 projets à long terme et 180 microprojets de développement ont été entrepris pour l'éradication de la pauvreté, le développement des activités économiques et les soins de santé dans 40 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique centrale et du Sud;
- b) Objectif n° 2 : 180 microprojets pour soutenir les familles dans le cadre de la scolarisation primaire de 19 500 enfants ont été entrepris dans 83 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est;
- c) Objectif n° 8 : un projet d'installation d'un réseau de communications satellitaires au Cameroun et en Côte d'Ivoire, réalisé en collaboration avec l'Agence spatiale européenne.

## **10. Nigerian Institute of Homeopathy**

### **Statut consultatif spécial accordé en 2005**

#### **Introduction**

Le Nigerian Institute of Homeopathy a été créé en 1980 à Enugu (Nigéria) en tant qu'une ONG nationale à vocation professionnelle, éducative, scientifique et de recherche à but non lucratif. Enregistrée le 9 décembre 1994, l'organisation a joué un rôle déterminant dans les pressions exercées sur le gouvernement nigérian en faveur de la promulgation d'une loi reconnaissant l'homéopathie et la médecine alternative.

#### **Buts et objectifs**

Ses objectifs sont les suivants : a) promouvoir l'enseignement et la diffusion de l'art de l'homéopathie et les autres formes de médecine alternative; b) servir d'association professionnelle d'homéopathes, pour les besoins de mise en réseau et le respect de normes éthiques et professionnelles élevées; c) entreprendre des activités de recherche qui profitent au public dans le domaine de l'homéopathie et de la médecine alternative; et d) appuyer les activités des Nations Unies par la collaboration active avec les organismes concernés des Nations Unies et la participation aux réunions et conférences.

#### **Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement notable.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation a célébré et parrainé les journées des Nations Unies suivantes à travers des séminaires, des ateliers et les médias. La Journée internationale de l'eau

le 22 mars; la Journée mondiale de la santé le 7 avril; la Journée internationale de l'environnement le 5 juin; la Journée de l'enfant africain; la Journée internationale de l'alphabétisation le 8 septembre; la Journée internationale de l'alimentation le 16 octobre; la Journée internationale des Nations Unies le 24 octobre; la Journée internationale du Sida le 1<sup>er</sup> décembre.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Aucune activité à signaler.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation a contribué au moyen de la réhydratation orale et du centre de premiers secours pour les utilisateurs du marché créé par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'International First Aid Society au principal marché d'Enugu, en envoyant des médicaments et des bénévoles pour fournir des services. On estime à environ 150 000 le nombre de personnes qui se rendent quotidiennement dans ce marché. Elle a collaboré avec le ministère de la Santé, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à la vaccination gratuite d'enfants nigériens en 2012. Environ 2,5 millions d'enfants auraient été vaccinés.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les domaines suivants :

a) Objectif n° 1. L'organisation a, en partenariat avec International First Aid Society et Calvary Foundation International, nourri 15 000 enfants de familles pauvres chaque mardi avec de la nourriture à valeur nutritionnelle ajoutée pendant la période couverte par le rapport. Les repas se prenaient dans les locaux de l'école maternelle et l'école primaire de Calvary Foundation International;

b) Objectif n° 2. Entre 2009 et 2012, l'organisation a attribué cinq prix annuels aux écoles maternelles et écoles primaires, récompensant l'élève le plus ponctuel, le meilleur élève de l'école, le meilleur élève en rédaction en langue anglaise, le meilleur élève prenant la parole en public et le meilleur élève en mathématiques. Les prix, qui comprennent de l'argent et des livres, visent à encourager les élèves à être régulièrement présents à l'école et à s'intéresser aux études. L'organisation a collaboré avec International First Aid Society à l'organisation d'une formation pour les enseignants des écoles maternelles et primaires à l'éducation de la petite enfance et à l'éducation de base entre 2009 et 2012 et 16 000 enseignants ont profité de cette formation;

c) Objectif n° 5. L'organisation a fourni des soins médicaux généraux et des conseils professionnels à des femmes et à des jeunes mères dans son hôpital universitaire d'Ogbete (Enugu). Ce projet a enregistré la participation de 56 800 femmes. Elle a vacciné 5 000 femmes enceintes et des bébés à l'hôpital de Calvary Foundation. Elle a également distribué des médicaments, des vêtements, des draps et des couvertures afin de porter secours aux enfants, aux bébés et aux mères déplacés lors des inondations survenues à Otuocha (État d'Anambra) en 2012.

## **11. Nonviolence International**

### **Statut consultatif spécial accordé en 2005**

#### **Introduction**

Nonviolence International a été créée en 1989 dans le but de fournir une aide aux personnes physiques, aux organisations et aux gouvernements qui cherchent des méthodes non violentes pour apporter des changements sociaux et politiques.

#### **Buts et objectifs**

L'organisation s'emploie à renforcer les capacités des gens afin d'utiliser le pouvoir de la non-violence pour apporter des changements qui reflètent la vérité, la justice et le désir d'un développement humain au niveau personnel, social, économique et politique. Elle estime que chaque culture et chaque tradition religieuse dans le monde contiennent les graines de la vérité et de la non-violence et elle encourage les défenseurs de traditions diverses à rechercher des solutions non violentes qui respectent leurs identités culturelles. L'organisation fournit du matériel pédagogique général sur la non-violence dans toutes les traditions et tient, à l'intention des militants et des organisateurs, des sessions de stratégie et de formation, animées par plusieurs équipes d'experts internationaux. Elle accueille des conférences et des séminaires locaux, nationaux et internationaux et propose des programmes de formation sur des méthodes de non-violence. L'organisation fournit un groupe restreint de spécialistes de la non-violence aux groupes ou aux gouvernements à la recherche de solutions alternatives pour la paix. Elle collabore au niveau international avec d'autres organisations qui prônent la non-violence, la paix et le règlement des conflits en vue de parvenir ensemble à un objectif commun. L'organisation imprime et diffuse des articles, des bulletins d'information et des exposés de principes sur la non-violence et fournit une éducation publique grâce à des orateurs et aux médias.

#### **Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement notable.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

La principale contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies s'inscrit dans le domaine du désarmement, par sa participation au Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et aux réunions préparatoires sur le Traité du commerce des armes.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé aux réunions suivantes :

- Quatrième réunion biennale des États sur les armes de petit calibre et les armes légères, du 14 au 18 juin 2010 à New York;
- Les réunions du groupe de travail à composition non limitée pour un traité sur le commerce des armes et la première et la quatrième sessions du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies pour un traité sur

le commerce des armes tenues respectivement du 12 au 23 juillet 2010 et du 13 au 17 février 2012;

- La Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes, du 2 au 27 juillet à New York;
- La dernière Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes, du 18 au 28 mars 2013 à New York.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation a coopéré avec le Service de la lutte antimines des Nations Unies et a coopéré dans ce domaine avec de nombreuses entités des Nations Unies, notamment le Bureau du désarmement, le Bureau de coordination des affaires humanitaires et le Haut-commissariat des Nations Unies aux réfugiés.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Aucune activité à signaler.

## **12. Nour Foundation**

### **Statut consultatif spécial accordé en 2009**

#### **Introduction**

Fondée en 1985, Nour Foundation est une ONG caritative. Elle se propose d'étudier et d'explorer les principes de base et les valeurs qui favorisent à l'échelle universelle un plus grand esprit de compréhension mutuelle, de tolérance et d'unité entre les êtres humains.

#### **Buts et objectifs**

L'organisation explore le sens et les éléments communs dans l'expérience humaine à travers une approche multidisciplinaire et intégrée qui cherche à sensibiliser davantage à la dimension universelle des êtres humains et à la faire mieux comprendre ainsi qu'à promouvoir l'égalité, la solidarité, la tolérance et la responsabilité partagée.

#### **Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement notable.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation a tenu diverses manifestations publiques réunissant des experts entre 2009 et 2012 dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Aucune activité à signaler.

**Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune activité à signaler.

**Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Aucune activité à signaler.

**13. La Fondation Novartis pour un développement durable****Statut consultatif spécial accordé en 2005****Introduction**

La Fondation Novartis pour le développement durable se concentre sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

**Buts et objectifs**

L'organisation vise un triple objectif consistant à : a) élaborer appuyer des projets de santé innovants axés sur les personnes qui vivent dans des milieux à faible revenu, en contribuant à la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement en matière de santé, à travers l'amélioration de l'accès aux soins de santé, le renforcement des ressources humaines et l'autonomisation des groupes vulnérables; b) servir de laboratoire d'idées et de leader d'opinion dans le domaine de la santé mondiale et la responsabilité des entreprises; c) promouvoir le dialogue entre le secteur privé, le gouvernement et la société civile sur les questions relatives au développement mondial et à la responsabilité des entreprises.

**Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement notable.

**Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation a soutenu Novartis dans la mise en œuvre pratique des principes du Pacte mondial. Afin de partager et d'examiner les nouvelles approches pour faire face aux défis de la santé mondiale, elle organise deux réunions d'échanges de vues chaque année à Genève.

**Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a présenté un exposé sur la responsabilité des entreprises lors du débat de haut niveau du Conseil économique et social des Nations Unies, le 8 juillet 2009.

L'organisation a également présenté un exposé sur la responsabilité des entreprises lors du deuxième symposium de haut niveau en vue de la préparation du Forum pour la coopération en matière de développement, organisé les 3 et 4 juin 2010 à Helsinki.

Elle a organisé une manifestation parallèle lors du Sommet des dirigeants sur le Pacte mondial, qui s'est tenu le 25 juin 2010 à New York.

L'organisation a présenté un exposé sur la responsabilité des entreprises lors de la concertation du Forum pour la coopération en matière de développement de 2012, organisée le 27 février à New York.

Elle a également présenté un exposé sur la responsabilité des entreprises lors du Forum sur le développement durable des entreprises Rio+20 qui s'est tenu le 18 juin 2012, à Rio de Janeiro (Brésil).

L'organisation a pris part au Forum des Nations Unies pour la coopération en matière de développement, organisé du 5 au 6 juillet 2012 à New York.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation est membre du Groupe de travail du Pacte mondial sur les droits de l'homme et du Groupe des chefs de file du Pacte mondial et elle a été désignée, en 2012, conseiller spécial sur le développement post-2015 et l'éthique dans les affaires du Pacte mondial. Elle est également membre de la Commission « La large bande au service du développement numérique », une initiative conjointe de l'Union internationale des télécommunications et de l'UNESCO. Elle a travaillé avec l'OMS à la distribution des dons de médicaments de Novartis contre la lèpre et la tuberculose et a conclu avec l'OMS un protocole d'accord pour l'élaboration d'outils d'apprentissage en ligne sur la santé maternelle.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Les initiatives de l'organisation se concentrent sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en matière santé. Elles appuient des projets qui améliorent l'accès aux soins de santé au Mali et en République-Unie de Tanzanie. Les interventions sur l'accès à la fois au plan de l'offre et de la demande ont été conçues et réalisées avec succès. Elles sont actuellement en cours d'amélioration en République-Unie de Tanzanie où le traitement de la tuberculose centré sur le patient a été mis au point par l'organisation et le programme national de lutte contre la tuberculose et la lèpre facilite le traitement de la tuberculose, étant donné que les patients peuvent opter pour un traitement à domicile supervisé par un membre de la famille tout en poursuivant un traitement accéléré directement supervisé. Pour faciliter l'adaptation et la formation à la stratégie de l'OMS de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant, la Fondation Novartis pour un développement durable a appuyé l'OMS dans l'élaboration d'un outil informatisé d'adaptation et de formation pour la stratégie. Un outil similaire pour la santé maternelle et du nouveau-né est en cours de préparation et d'essai. L'organisation, le ministère de la Santé de la République-Unie de Tanzanie, l'Agence suisse pour le développement et la coopération et l'Institut suisse de santé tropicale et publique, appuient de concert le centre de formation tanzanien pour la santé internationale, sis à Ifakara, qui vise à renforcer les ressources humaines dans le secteur de la santé. Au Ghana, l'organisation et ses partenaires pilotent un projet de télémédecine en vue d'améliorer l'accès aux services de soins de santé au moyen des technologies de l'information et de la communication. À travers un programme global de soins de la lèpre en Inde, l'organisation aide à améliorer la qualité de vie des anciens malades de la lèpre au moyen de la chirurgie réparatrice et de la réhabilitation économique. Au plan mondial, l'organisation recherche des initiatives innovantes contre la lèpre. Elle a cofondé l'initiative régionale de soutien psychologique pour les enfants

affectés par la pauvreté, la guerre, le VIH et le Sida. Cette initiative forme des formateurs, élabore des manuels et fait pression sur des gouvernements pour qu'ils intègrent le soutien psychologique dans la vie scolaire normale. L'organisation travaille en partenariat avec Earth Institute du projet Villages du Millénaire, finance un village du Millénaire et distribue à tous les villages du Millénaire des multithérapies antirétrovirales à base d'artémisinine pour le traitement du paludisme.

## **14. Open City International Foundation**

### **Statut consultatif spécial accordé en 2009**

#### **Introduction**

Open City est un réseau international de professionnels et d'organisations désireuses d'utiliser leurs connaissances pour appuyer la lutte contre la pauvreté, l'intégration multiculturelle et la protection de l'écosystème.

#### **Buts et objectifs**

Les objectifs de l'organisation sont l'élaboration d'approches, de programmes et de projets qui génèrent des emplois pour les communautés à faible revenu, en tenant compte l'ensemble du cycle allant de la production au marché et en accordant la priorité à l'entrepreneuriat coopératif; en encourageant une culture d'intégration multiculturelle et de viabilité écologique; et en fournissant des outils aux enseignants et aux parents pour une éducation qui intègre des valeurs et des concepts civiques, tels que le respect, la responsabilité, la fiabilité, la justice, l'éthique, le multiculturalisme et la durabilité.

#### **Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement notable.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Les activités de l'organisation contribuent essentiellement à la réalisation des objectifs du Conseil économique et social et des organismes des Nations Unies, comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'UNESCO, le Bureau international du Travail, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'UNICEF, par le biais de projets générateurs de revenus pour les communautés pauvres, sur la base d'une approche économiquement viable. L'organisation favorise également l'adoption par les entreprises des déclarations ministérielles du Conseil économique et social et prend des initiatives visant à améliorer l'économie locale et la qualité de vie.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2012.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation a coopéré avec le réseau Food for Cities de la FAO.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a contribué aux objectifs n<sup>os</sup> 1, 3 et 7 du Millénaire pour le développement à travers les projets suivants :

a) Création de coopératives des communautés locales (femmes et hommes) pour gérer des îles flottantes artificielles durables en Amazonie au Brésil, avec six à huit étangs pour l'élevage du poisson local tambaqui;

b) Conception d'une installation industrielle pour le traitement du poisson et génératrice de revenus locaux en Amazonie au Brésil;

c) Un projet pour l'autonomisation et l'accès au marché des communautés artisanales dans les États brésiliens d'Alagoas, de Sergipe et de Paraíba. Ce projet comprenait une sélection de produits, des améliorations axées sur le marché et un modèle de formation pour les objets d'artisanat;

d) Un projet de développement du tourisme thématique pour Muxima (Angola) impliquant une coopérative de pisciculture, l'agriculture familiale et des objets artisanaux religieux ainsi que des produits ruraux locaux entre autres;

e) Proposition d'activités touristiques avec la participation d'adolescents locaux pour la municipalité de Covilhã au Portugal;

f) Un centre de réhabilitation pour Maputo proposant des formations à l'emploi.

### **Informations supplémentaires**

L'organisation est en train de monter un nouveau site internet qui présentera les résultats du projet, permettra à d'autres ONG de prendre connaissance de ses approches et de les utiliser et permettra aux écoles d'accéder au matériel didactique.

## **15. Open Society Institute**

### **Statut consultatif spécial accordé en 1997**

#### **Introduction**

Open Society Foundations (Open Society Institute jusqu'en 2011) est une famille de plus de 20 fondations créées par le philanthrope Georges Soros. Elles travaillent avec les communautés locales dans plus de 100 pays en vue d'appuyer la justice, la liberté d'expression et l'accès à la santé publique et à l'éducation.

#### **Buts et objectifs**

Pour mener à bien sa mission, l'organisation cherche à élaborer des politiques visant à améliorer l'équité des systèmes politique, juridique et économique et protègent les droits fondamentaux. Au niveau local, l'organisation met en œuvre un ensemble d'initiatives pour promouvoir la justice, l'éducation, la santé publique et des médias libres. Elle accorde un niveau élevé de priorité à la protection et à l'amélioration des vies des personnes et des communautés marginalisées.

### **Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement notable.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Conformément à la doctrine des Nations Unies, Open Society Justice Initiative étend et renforce ses protections juridiques contre la discrimination raciale/ethnique en Europe. Entre 2009 et 2012, elle a soutenu sept personnes en portant leurs affaires devant le Comité des droits de l'homme comme victimes de torture. En 2011, le Programme de santé publique de l'organisation a lancé la campagne de « Lutte contre la torture dans le secteur de la santé. » Le but était de mobiliser les prestataires de soins de santé et les défenseurs des droits de l'homme en vue de mettre un terme aux abus graves tels que la stérilisation forcée et le refus de soulager la douleur perpétrés par le personnel médical ou les agents des forces de l'ordre.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé aux sessions d'un certain nombre de comités et à des sessions de l'Assemblée générale pendant la période couverte par le rapport et a organisé un ensemble de manifestations parallèles. Les événements qui montrent la participation de l'organisation sont entre autres :

- a) Le Programme mondial de lutte contre les stupéfiants de l'organisation a participé à la cinquante-troisième session de la Commission des Nations Unies sur les stupéfiants, du 8 au 12 mars 2010 à Vienne;
- b) L'Initiative Justice de l'organisation a présenté un article écrit intitulé « Du jugement à la justice : Mise en œuvre des constatations du Comité des droits de l'homme des Nations Unies » au Comité des droits de l'homme, le 30 mars 2011 à New York;
- c) L'organisation a coorganisé une réunion sur l'importance de l'engagement des États-Unis dans le travail du Conseil des droits de l'homme, mettant en particulier l'accent sur les questions relatives à la République islamique d'Iran et au Myanmar, le 14 avril 2011 à Genève.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation entretient des relations étroites avec les organismes des Nations Unies et mène des activités de recherche et d'analyse sur les événements juridiques et politiques qui se produisent en Asie et en Afrique, comme suit :

- a) En collaboration avec le Bureau des affaires juridiques, l'organisation supervise et publie des rapports périodiques sur les Chambres extraordinaires des tribunaux cambodgiens (2011-2012);
- b) L'organisation a fourni des informations sur le profilage ethnique et la discrimination dans l'accès à la citoyenneté au Comité pour l'élimination de la discrimination dans ses publications périodiques (2009-2012);
- c) L'organisation a coorganisé et agi comme modératrice lors d'une discussion avec le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants sur les recommandations en faveur de la

dépénalisation de l'utilisation et la possession de la drogue et de l'adoption des services de réduction de mauvais traitements le 26 octobre 2010.

**Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation soutient les groupes victimes de la stigmatisation et de l'exclusion sociale dans le cadre spécifique du traitement et de la lutte contre le VIH/sida. En décembre 2011, elle a organisé une conférence à Bangkok avec des militants venant de pays à faibles ressources en vue d'élaborer une stratégie relative à l'accès aux médicaments du VIH/sida. En outre, elle a publié des rapports mettant l'accent sur le VIH et les services de lutte contre cette maladie. L'organisation a continué de militer en faveur d'une norme universelle d'enseignement primaire inclusif en s'opposant à des pratiques de ségrégation et d'exclusion flagrante au niveau de la politique d'éducation pour les enfants souffrants de handicaps, ainsi qu'à des pratiques consistant à offrir des possibilités d'éducation sensiblement différentes fondées sur la langue d'apprentissage, la religion ou le statut de minorité. En collaboration avec l'UNICEF, elle a publié une étude générale sur l'intégration des jeunes enfants, plaidant pour la fin de la séparation des enfants Roms de leurs camarades en République tchèque. Son programme international pour les femmes a contribué à l'égalité des sexes, la participation à la vie politique et l'accès aux postes de responsabilité en Afrique, par l'octroi de bourses et le soutien à diverses organisations caritatives qui se concentrent sur la participation des femmes à la gouvernance et aux processus de prise de décisions aux niveaux local et national, en accordant une attention particulière aux femmes du Libéria, de la Sierra Leone et du Soudan du Sud.

---